

Déclaration des Régions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM au Sommet des 2 rives

Marseille (Région Sud), le 24 juin 2019

Réunis pour leur Assemblée générale annuelle à Marseille le 20 juin 2019, les 45 Régions membres de la Commission interméditerranéenne (CIM) de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), saisissant l'occasion du Sommet des deux rives réunissant à l'initiative de l'État français le 24 juin 2019 à Marseille les pays méditerranéens du 5+5, ont souhaité adopter la présente déclaration pour la porter à la connaissance des représentants des États.

La mer Méditerranée n'est pas une frontière, mais un pont naturel reliant les peuples de tous les côtés de la mer. Berceau de la civilisation occidentale, la Méditerranée a été le lieu de rencontre des plus grandes cultures, le champ de batailles des peuples et des nations, et l'épicentre de trois des plus grandes religions. Malgré les crises et les conflits auxquels cet espace géographique se trouve confronté, l'interdépendance entre l'Europe et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée reste indéniable et ne cesse de croître.

Dans cette perspective, il est de notre responsabilité de palier les menaces que sont le rejet de l'autre, la xénophobie, le racisme, et le fondamentalisme pour consolider la Méditerranée en tant qu'espace de paix, de sécurité et de bonne gouvernance à travers l'éducation, les échanges, l'accès à l'emploi notamment des femmes et des jeunes. La Méditerranée est par ailleurs un espace fragile. Mer intérieure bordée de côtes aux climats variés, allant de paysages sauvages aux plaines fertiles et d'îles et mers mineures aux grandes montagnes, elle est aujourd'hui menacée par la crise climatique. Ses conséquences sont particulièrement fortes en Méditerranée où elles amplifient les sécheresses, les canicules, les incendies, les pluies fortes et brutales, et les inondations. Ces effets s'ajoutent aux pressions de l'accroissement des populations toujours plus important sur le littoral et du tourisme, moteur économique à la croissance mal maîtrisée. Les ressources en eau, les terres fertiles, les stocks de pêche, la biodiversité souffrent de surexploitation, de pollution, d'un débordement de déchets sur terre comme en mer.

Rassemblées dans le cadre de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, les Régions méditerranéennes ont choisi de faire face à ces enjeux par un dialogue politique actif, pour construire des synergies et les traduire en actions concrètes de coopération dans tous les secteurs.

Les positions adoptées et les actions de nos Régions répondent aux 5 thèmes des forums préparatoires au sommet des deux rives, complétés par un thème transversal de gouvernance méditerranéenne.

Transition énergétique durable

Les Régions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM:

- Saluent la proposition ambitieuse de la Commission européenne de consacrer au moins 25 % des dépenses de l'UE aux objectifs climatiques. Elles s'inquiètent toutefois que cela ne suffise pour atteindre la neutralité carbone et limiter le réchauffement global à 1,5°C d'ici 2050. Elles plaident pour des investissements publics et privés plus conséquents à tous les niveaux.
- Soulignent que l'échelle régionale est particulièrement adaptée à l'élaboration de stratégies efficaces d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, les régions étant plus proches des citoyens et plus flexibles pour mettre en œuvre des solutions innovantes et adaptées aux nécessités de leurs territoires.
- Participent activement à des projets de coopération territoriale européenne dont les recommandations alimentent les travaux des futures directives européennes (comme celle sur l'efficacité énergétique des bâtiments). Ces dynamiques permettent une élaboration des politiques basée sur des connaissances techniques concrètes et liées aux réalités locales et régionales.
- Soutiennent le développement durable des énergies renouvelables, terrestres et marines, comme alternative économique et sans émission de carbone aux énergies fossiles.

Jeunesse, éducation, mobilité

Les Régions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM:

- Observent que les Régions de Méditerranée affichent toujours des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, et insistent sur la nécessité d'améliorer l'employabilité des jeunes via une coopération plus forte entre Régions dans le domaine de l'enseignement supérieur et des débouchés professionnels.
- Soutiennent le développement de la mobilité internationale des jeunes et demandent d'élargir le programme Erasmus aux universités de la rive sud de la Méditerranée ainsi que la mise en place d'un Erasmus méditerranéen répondant aux spécificités communes de nos pays
- Appellent dans ce but à renforcer la reconnaissance internationale des diplômes entre pays européens et méditerranéens.

Économie et compétitivité – Croissance et innovation partagées

Les Régions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM:

- Considèrent que l'économie bleue, levier d'une stratégie intégrée au niveau méditerranéen, est un premier pas vers une coopération plus large des politiques liées aux trois piliers du développement durable, touchant à la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses impacts, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau, l'économie sociale et solidaire, les politiques pour la jeunesse (éducation, orientation, formation, employabilité...)

- Constatent que les propositions de la Commission européenne pour le budget post-2020 semblent ouvrir d'importantes possibilités de financement pour les projets maritimes. Elles appellent toutefois à une attention particulière et une mise en œuvre spécifique des actions dans la région méditerranéenne.
- Soutiennent le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe et en Méditerranée. L'ESS représente une alternative viable pour promouvoir des moyens de production, de consommation et de financement innovants pour un modèle de développement plus durable, plus solidaire et plus inclusif, en mesure de favoriser les jeunes, l'entrepreneuriat et l'identité méditerranéenne.

Culture, média, tourisme: une nouvelle dynamique en Méditerranée occidentale

Les Régions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM:

- Réaffirment les messages contenus dans leur déclaration « Promotion du tourisme durable dans les régions méditerranéennes » qui définit les actions actuelles et futures des régions, et valorise leurs expériences capitalisées sur de nombreux projets de coopération.
- Affirment la particularité de leur patrimoine matériel et immatériel, dont la protection et la valorisation à des fins culturelles et touristiques sont un levier de développement durable de leurs territoires, créateur d'emplois et d'activités, source d'insertion socio-professionnelle pour la jeunesse et porteur d'une identité commune.

Environnement et développement durable – Économie bleue, économie vertes, économie circulaire pour un développement urbain côtier durable en Méditerranée occidentale

Les Régions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM:

- Considèrent que le développement de l'économie verte et bleue et la lutte contre le changement climatique sont deux priorités primordiales au niveau de l'UE, particulièrement importantes pour les régions méditerranéennes, qui exigent un effort concerté des politiques et programmes de financements européens pour l'après 2020.
- Soutiennent la déclaration « Approches par écosystème pour la protection et la gestion de la biodiversité » adoptée fin 2018 par les partenaires méditerranéens de projets de coopération. Elles appellent à faire de la préservation de la biodiversité terrestre et marine, socle de toute vie et activité humaine, une « Grande Cause Méditerranéenne ». Avec 28% d'espèces endémiques, 7,5% de la faune et 18% de la flore marine mondiale, notre bassin de vie et de civilisation est aussi un espace crucial de la biodiversité mondiale.
- Appuient l'initiative OuestMed en faveur du développement durable de l'économie bleue dans la Méditerranée occidentale (les pays du 5+5). Sa vision stratégique partagée et son plan d'action doit faciliter le financement de projets concrets répondant aux enjeux de la Méditerranée par la mobilisation conjointe d'acteurs territoriaux, de programmes européens et de financements nationaux et régionaux.

Renforcer la gouvernance méditerranéenne

Enfin, La vision des Régions méditerranéennes s'appuie sur un partenariat profond et exigeant avec l'Union Européenne, ses pays membres et les pays tiers. Pour ce faire, elles :

- Revendiquent d'être au cœur des processus décisionnels et de la mise en œuvre des décisions dans un cadre de gouvernance multiniveaux, concernant un développement socioéconomique durable, le changement climatique, les migration ou d'autres sujets aussi importants.
- Invitent l'UE à continuer de renforcer ses relations avec les pays partenaires méditerranéens au moyen d'une politique de voisinage efficace et ouverte. Les autorités locales et régionales sont souvent aux avant-postes pour faire face aux impacts de nombreux défis européens et méditerranéens.
- Soutiennent pleinement l'initiative de l'Alliance pour la Cohésion lancée en octobre 2017 par le Comité européen des régions avec plusieurs associations européennes de villes et de Régions, qui demande une politique européenne de cohésion plus forte et plus visible au-delà de 2020.
- Rappellent qu'elles sont signataires de l'Alliance pour la coopération méditerranéenne, adoptée à Barcelone le 4 février 2019 par plusieurs associations de collectivités, pour « Relever ensemble les défis communs et intégrer des stratégies pour un avenir meilleur et durable ». Elles invitent davantage d'acteurs à se joindre à leurs côtés pour promouvoir une meilleure cohésion méditerranéenne.
